

Responsable UE
Steve Bottacin

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-
luc.be
+32 4 341 81 33

Master 1 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC
UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre
2 crédits • 40 points • 30 heures

Activité.s d'apprentissage

A4850 - Dramaturgie : générale
2 crédits • 40 points • 30 heures • Bottacin Steve

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de **Dramaturgie et mise en scène**, l'étudiant est capable de :

- appréhender les spécificités du texte théâtral en relevant les points d'analyse de base de celui-ci (analyse du titre, des didascalies, des personnages, des adresses/public, compréhension de la notion de quatrième mur...)
- différencier les œuvres théâtrales en regard de leur contexte historique et de leur style d'écriture en réalisant des exercices sur des textes d'époques et de styles différents
- expérimenter la réflexion scénographique au départ de l'analyse d'un texte théâtral en intégrant un processus de recherche spécifique à la dramaturgie et en réalisant des travaux personnels

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:
C2 C7 de notre référentiel interne.

Objectifs

Les objectifs du cours correspondent aux acquis d'apprentissage définis pour l'unité d'enseignement.

Contenu

Avant de comprendre le projet d'un metteur en scène et de proposer une scénographie, les créateurs se doivent de comprendre la matière fondatrice du spectacle en cours d'élaboration. Au théâtre, celle-ci est souvent constituée d'un texte. Mais dans le champ plus large des arts vivants, il peut s'agir de matériaux multiples.

Le cours invite d'abord à une approche plurielle de la notion de dramaturgie via divers éléments de définition, d'analyse et d'histoire, ainsi que via des exercices de mises en situation.

Le cours se focalise ensuite progressivement sur la structure des œuvres promises à la représentation. Les principales composantes de cette structure sont abordées : action, espace, temps, personnages, langage.

Le cours envisage enfin l'œuvre représentée comme un message, inscrit dans un contexte historique, doté d'une fonction socio-politique et façonné par les choix opérés en matière de diffusion.

Concrètement, des œuvres choisies par l'enseignant sont analysées. Les étudiant.e.s expérimentent ainsi le passage d'une dramaturgie analytique (centrée sur l'examen de l'œuvre) à une dramaturgie de conception (centrée sur l'élaboration d'un projet de scénographie et de mise en scène).

La création scénographique se construit sur base des options de sens perçues et nourries par les étudiant.e.s, qui sont amené.e.s à étayer leurs choix artistiques.

Ces choix se nourrissent ainsi des liens fondamentaux entre l'exploration du sens initial de l'œuvre et l'interprétation de celui-ci dans un langage scénographique personnel, conscient et assumé.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Approche progressive de la notion de dramaturgie via divers éléments de définition, d'analyse et d'histoire, ainsi que via des exercices de mises en situation.

Exploration participative de récits, d'œuvres et de créations issues principalement des arts vivants, à partir d'extraits (textes, captations).

Focalisation sur quelques exemples ou cas d'école, abordés via le processus suivant :

- Contextualisation
- Analyse de l'œuvre

- Analyse de mises en scène/scénographies existantes de cette oeuvre
- Projections/variations dramaturgiques contemporaines
- Allers-retours entre analyse dramaturgique et choix de mise en scène et de scénographie

Dans la mesure du possible : visite(s) de terrain (lieux de spectacle), rencontre(s) avec des praticiens et sortie(s) au théâtre, précédées/suivies d'échanges et d'analyses.

Mode d'évaluation pratique

L'évaluation portera sur un travail écrit et sur un examen oral.

Au plus tard dix jours avant l'examen oral, l'étudiant.e aura à transmettre par mail à l'enseignant un travail écrit.

Le travail écrit consistera à réaliser une analyse dramaturgique personnelle ainsi qu'une résolution originale de mise en scène et de scénographie, à partir d'un texte ou d'une pièce de théâtre proposé(e) par l'enseignant.

L'examen oral consistera pour l'étudiant.e à expliquer les propositions qu'il/elle a élaborées dans son travail écrit. L'étudiant.e répondra aux questions de l'enseignant sur ces propositions, en s'appuyant sur les notions abordées pendant le cours.

50% des points seront attribués pour l'analyse dramaturgique personnelle (développée à l'écrit et expliquée à l'oral); et 50% pour la résolution originale de mise en scène et de scénographie (élaborée à l'écrit et défendue à l'oral).

Les conditions d'examen et le mode d'évaluation sont identiques en première et seconde session (l'étudiant.e ayant échoué en première session recevant de l'enseignant un autre texte ou une autre pièce de théâtre à traiter en seconde session).

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours